

DESOGERME NMI PISCINE - Gamme traitement des eaux

BIOCIDE ASSAINISSANT, ÉCLAIRCISANT, ANTI-ALGUE POUR PISCINES ET BASSINS



- Maintient la qualité bactériologique de l'eau dans les bassins, piscines, fontaines, circuits de refroidissement...
- Assainissement des locaux et matériels.
- Traitement des moisissures dans les lieux humides.
- Non classé toxicologiquement aux doses d'emploi.
- Compatible avec le nettoyage de matériaux à contact alimentaire.
- Non moussant, inodore et ininflammable.
- Remplace avantageusement le chlore, brome, ozone (ne pique pas les yeux, ne sent pas, fréquence de renouvellement moins élevée...).

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide incolore et non moussant.
- Densité : $1,00 \pm 0,01$ à 20°C .
- Miscible en toutes proportions dans l'eau. Goût amer.
- pH : $6,2 \pm 0,5$.
- Ininflammable : point éclair : néant.
- Solution aqueuse de composés organiques cationiques à fonctions azotées.
- DESOGERME NMI Piscine ne contient ni ammonium quaternaire, ni composé phénolique, ni hypochlorite, ni composé iodophore, ni solvant.
- DESOGERME NMI Piscine est compatible avec les produits non ioniques ou cationiques ; il est incompatible avec les anioniques, et avec les bases fortes. Il est peu compatible avec les détergents : procéder d'abord au nettoyage avec détergent, puis désinfecter.
- Biocide puissant à large spectre d'activité, très actif sur les bactéries Gram + et - et sur les algues, actif sur les champignons, inactif sur le Pénicillium, inactif sur les microbactéries ou sur les spores bactériennes.
- Actif même en présence des matières protéiniques (sang, lait, peptone...), actif en milieu faiblement acide ou faiblement alcalin. Efficace même en eau dure.
- Contient du Chlorhydrate de poly (imino imido...biguanide) 200 g/L.
- Directive Biocides CE98/8 : les substances actives utilisées dans la formulation sont notifiées à l'annexe II pour l'usage PT 02 désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides, ainsi que produits algicides.
- **DESOGERME NMI** Piscine est conforme aux exigences de la norme AFNOR NFT 72-301.
- Diminue la D.B.O. (demande biologique en oxygène).

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- DESOGERME NMI Piscine est classé irritant. Non classé aux doses d'emploi.

- Les composants de DESOGERME NMI Piscine sont dans la liste des produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (décret du 08 septembre 1999).
- Après désinfection, rincer à l'eau le matériel devant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

MODE D'UTILISATION :

- Ne pas utiliser en présence de chlore ou brome. Attendre 1 mois après le dernier traitement.
- En pré-traitement de choc, ajouter 1 litre d'OXYNET Piscine pour 10 m^3 . Attendre 48h avant traitement initial.
- Assainissement de départ en début de saison : ajouter 1 litre de NMI Piscine dans 20 m^3 d'eau non traitée et mettre en route la filtration pendant 2 heures pour bien mélanger le produit.
- Assainissement d'entretien : ajouter 1 litre de NMI Piscine dans 40 m^3 d'eau. Les apports d'entretien doivent être ajustés à la fréquentation du bassin et à la température de l'eau; la fréquence moyenne est de 2 à 3 semaines. En cas de résistance, rajouter 1 litre d'OXYNET Piscine pour 10 m^3 tous les 15 jours.
- Pour optimiser le confort des baigneurs et éviter l'apparition de corrosion, il est important de réguler le pH de l'eau entre 7,0 et 7,6.
- Pour diminuer le pH, utiliser ACID'EAU R concentré.
- Pour augmenter le pH, utiliser AXIS 3FRNM concentré.

APPLICATIONS :

- Désinfection des bassins et piscines.
- Utilisation en l'absence de chlore, brome, ozone.